

Vivre ma ville à vélo !



DOSSIER DE DEMANDE

DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ACHAT

D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

D'UN VÉLO PLIANT

OU D'UN VÉLO-CARGO

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La participation de la Ville s'adresse aux Caennais.
Cette aide est définie en fonction du revenu annuel du demandeur selon trois tranches définies dans les tableaux ci-dessous et en fonction du montant du revenu fiscal de référence* divisé par le nombre de parts fiscales du foyer.

• Financement de base

Vous habitez Caen, vous êtes majeur et votre revenu fiscal de référence* est compris entre 0 et 24 000 € par an, vous devez vous référer au tableau ci-dessous :

Revenu fiscal de référence* (ligne 25) / nombre de parts fiscales du foyer	Montant de la participation de la Ville
entre 0 et 12 000 €	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 250 € pour un VAE
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 150 € pour un vélo pliant
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 350 € pour un vélo-cargo
entre 12 001 et 18 000 €	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 225 € pour un VAE
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 125 € pour un vélo pliant
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 325 € pour un vélo-cargo
entre 18 001 et 24 000 €	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 200 € pour VAE
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 100 € pour un vélo pliant
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 300 € pour un vélo-cargo

Important : L'aide pour le vélo pliant est conditionnée à la présentation d'un abonnement aux transports en commun en cours de validité.

• Financement spécifique 18-25 ans

Vous habitez Caen, vous avez entre 18 et 25 ans et vous êtes indépendant fiscalement de vos parents, votre revenu fiscal de référence* est compris entre 0 et 15 000 € par an, vous devez vous référer au tableau ci-dessous :

Revenu fiscal de référence* (ligne 25) / nombre de parts fiscales du foyer	Montant de la participation de la Ville
entre 0 et 5 000 €	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 250 € pour un VAE
	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 150 € pour un vélo pliant
	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 350 € pour un vélo-cargo
entre 5 001 et 10 000 €	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 225 € pour un VAE
	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 125 € pour un vélo pliant
	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 325 € pour un vélo-cargo
entre 10 001 et 15 000 €	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 200 € pour VAE
	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 100 € pour un vélo pliant
	50 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 300 € pour un vélo-cargo

Important : L'aide pour le vélo pliant est conditionnée à la présentation d'un abonnement aux transports en commun en cours de validité.

Autres conditions pour bénéficier du dispositif :

- Achat d'un vélo neuf homologué (certificat original à produire)
- Être domicilié à Caen (résidence principale)
- Une participation par foyer

* Où trouver mon revenu fiscal de référence ?

Pour trouver votre revenu fiscal de référence, reportez-vous à votre dernier avis d'imposition (ligne 25). Pour connaître le montant auquel vous pouvez prétendre, il vous suffit alors de diviser le revenu fiscal de référence par le nombre de part du foyer.

PIECES JUSTIFICATIVES

- Facture acquittée indiquant la date d'achat de moins de trois mois,
- Dernier avis d'imposition,
- Dans le cadre d'une demande sollicitée par un jeune de 18 à 25 ans rattaché au foyer fiscal de ses parents, l'avis d'imposition à fournir sera celui du ou des parents,
- Pièce d'identité du bénéficiaire en cours de validité,
- Justificatif de domicile datant de moins de deux mois (quittance loyer, facture EDF..),
- Attestation sur l'honneur pour l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo,
- Abonnement aux transports en commun (uniquement pour vélo pliant),
- Relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire.

Les aides seront allouées selon l'ordre d'arrivée des demandes dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie pour cette opération.

DEMANDE DE PARTICIPATION A COMPLETER ET SIGNER

Je soussigné(e)....., domicilié(e) à Caen, demande l'attribution de la participation financière par la Ville de Caen pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo (rayer selon achat).

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions d'attribution citées ci-dessus et mentionnées dans la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2014.

À Caen, le Signature

DOSSIER A RETOURNER OU A DEPOSER A

Ville de Caen
Direction Générale des Services Publics de l'Environnement
Service Développement durable

Hôtel de Ville
Esplanade Jean-Marie-Louvel
14027 CAEN cedex 9

Renseignements

Service Développement durable
02 31 30 42 34

Attestation sur l'honneur pour l'attribution d'une subvention pour l'achat
d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo

Je soussigné (e)

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Domicilié (e)

Tél.

Acquéreur d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo

Et je m'engage dans le délai de trois ans à compter de la signature de la convention de subvention :

- À ne percevoir qu'une seule subvention pour le vélo à assistance électrique, le vélo pliant ou le vélo-cargo aidé,
- À apporter la preuve aux services de la Ville de Caen, qui en feront la demande que je sois bien en possession du vélo à assistance électrique, le vélo pliant ou le vélo-cargo aidé,
- Et dans l'hypothèse où ledit vélo aidé viendrait à être revendu à un tiers dans le délai imparti, la vente sera considérée comme nulle et le vendeur pourra être condamné à des dommages et intérêts.

Fait à Caen,

Le

Signature

QUESTIONNAIRE MOBILITE



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo

Vous êtes actuellement en cours de constitution d'un dossier de demande d'aide de la Ville de Caen pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, vélo pliant ou vélo cargo. Merci de bien vouloir prendre quelques instants pour répondre à ce questionnaire concernant votre usage du vélo. Les informations nominatives resteront confidentielles.

Nom

Prénom

Âge Sexe : H F

1 - Quel type de vélo avez-vous acheté ?

Vélo à assistance électrique Vélo pliant Vélo cargo

2 - Avez-vous acheté un vélo à assistance électrique, pliant ou cargo en vue de remplacer un autre mode de déplacement ?

Oui Non

Si oui, est-ce pour remplacer :

Cochez la / les case(s) concernée(s)

- La marche à pied (au moins 10 minutes)
- Le vélo classique
- La moto, scooter ou cyclomoteur
- Les transports en commun (tramway ou bus)
- La voiture
- Le covoiturage
- Autres (trottinette, rollers, ...)

3 - Classez vos modes de déplacement du plus au moins utilisé :

Marche à pied (au moins 10 min)	
Vélo classique	
Moto, scooter ou cyclomoteur	
Transports en commun (Tramway / bus)	
Voiture	
Covoiturage	
Autre (rollers, trottinette...)	

4 - Pratiquez-vous le vélo avant votre acquisition ?

- Oui Non

→ Si oui, à quelle fréquence ?

- Tous les jours ou presque 2 fois / semaine 2 fois / mois exceptionnellement

→ Vous utilisez votre vélo :

- Uniquement lorsqu'il fait beau
 Quelle que soit la météo
 Tout au long de l'année sauf quand il pleut

→ Pouvez-vous évaluer le nombre de kilomètres parcourus en moyenne ?

5 - Pour quelle(s) raison(s) avez-vous acheté un vélo à assistance électrique ou pliant ?

Plusieurs choix possibles

- Gain de temps de transport
 Économie par rapport à la voiture ou un abonnement transports
 Problème de stationnement automobile au domicile
 Problème de stationnement pour le vélo à domicile (petit logement)
 Problème de stationnement automobile sur le lieu d'études / travail
 Pour faire une partie du trajet avec le vélo et l'autre en tramway / bus / TER / voiture...
 Franchir un dénivelé important
 Faire un trajet supérieur à 5 Km
 Autre(s), précisez :

6 - Auriez-vous acheté votre vélo sans l'aide de la Ville de Caen ?

- Oui Non

→ Si non, pour quelle(s) raison(s) :

7 - Comment avez-vous eu connaissance de l'aide de la Ville de Caen ?

- Par le bouche à oreille
 Sur le site de la Ville
 Par votre vélociste
 Par la presse
 Autre(s), précisez :

8 - Pour quel(s) type(s) de pratique(s) souhaitez-vous utiliser votre vélo ?

Plusieurs choix possibles

- Déplacements quotidiens lieu de résidence / lieu de travail
 Loisirs / santé
 Déplacements professionnels
 De manière occasionnelle (sortie en famille en fin de semaine, vacances, ...)
 Pour faire des courses
 Autre(s), précisez :